



COMMUNE DE CUARNENS

---

## RAPPORT DE GESTION 2022

---



© Laetitia Rochat

## Index des abréviations

<b>AdCV</b>	Association des communes vaudoises
<b>AIPCV</b>	Association intercommunale de la piscine et du camping de La Venoge
<b>AJERCO</b>	Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay
<b>ARASMAC</b>	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
<b>ARCAM</b>	Association de la Région Cossonay, Aubonne et Morges
<b>ASICoVV</b>	Association scolaire intercommunale Cossonay Veyron Venoge
<b>ASICoPe</b>	Association scolaire intercommunale Cossonay-Penthalaz
<b>ASPIC</b>	Association intercommunale de la piscines des Chavannes
<b>BAMO</b>	Bureau d'assistance à maître d'ouvrage
<b>CAMAC</b>	Centrale des autorisations en matière de constructions
<b>CFF</b>	Chemins de Fer Fédéraux
<b>CMS</b>	Centre médico-social
<b>DGTL</b>	Direction générale du territoire et du logement
<b>eHnv</b>	Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois
<b>EHVV</b>	régionalisation de l'Epuration Haute Venoge-Veyron
<b>LATC</b>	Loi sur l'aménagement du territoire du Canton de Vaud
<b>MVCL</b>	Organisation distribution de l'eau « Mont-la-Ville, Cuarnens, L'Isle »
<b>MEP</b>	Mandats d'étude parallèles
<b>ORPC</b>	Office régional de la protection civile
<b>POCAMA</b>	Portail cantonal des manifestations
<b>SAPJV</b>	Société des Autotransporteurs du Pied du Jura Vaudois
<b>SDIS</b>	Service de défense contre l'incendie et de secours
<b>SODEFOR</b>	Société de développement des forêts
<b>STEP</b>	Station d'épuration
<b>UCV</b>	Union des communes vaudoises

## Table des matières

Index des abréviations.....	2
Table des matières .....	3
Préavis municipal.....	4
Conseil Général .....	5
Municipalité.....	10
Partie 1 : Administration générale - Finances - Cultes - Police - Urbanisme, environnement, développement durable, énergie .....	11
Administration générale.....	11
Greffé municipal.....	12
Finances.....	12
Cultes.....	13
Sécurité publique .....	14
Contrôle des habitants et bureau des étrangers .....	14
Partie 2 : Domaines - Routes - Cours d'eau et berge - Services industriels - Eaux intercommunales ..	18
Routes.....	18
Cours d'eau et berges.....	19
Services industriels.....	19
Eclairage public.....	20
Eaux intercommunales.....	20
Partie 3 : Police des constructions - Gestion des déchets – Espaces verts - Défenses .....	21
Police des constructions.....	21
Gestion des déchets .....	21
Espaces verts - cimetière .....	25
Protection civile.....	25
Défense contre l'incendie.....	25
Partie 4 : Bâtiments communaux - Politique des sports - Sociétés locales.....	27
Bâtiments communaux .....	27
Manifestations.....	27
Politique des sports et de la culture.....	28
Partie 5 : Sécurité sociale – Instruction publique - Forêts.....	29
Sécurité sociale.....	29
Forêts.....	30
Instruction publique .....	31
Organismes intercommunaux et relations extérieures .....	31
Conclusion .....	32

## Préavis municipal



Cuarnens, le 31 mars 2023

Municipalité de Cuarnens

### PREAVIS MUNICIPAL No 01/2023

#### Rapport de gestion 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général de Cuarnens du 10 décembre 2015, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2022.

Les chiffres entre parenthèses sont les chiffres de 2021.

Les comptes annotés sont déposés séparément.



Municipalité législature 2021-2026

De gauche à droite : Laurence Peytregnet, Jean-Daniel Staub, Frédéric Chappuis, René Jomini et Nathalie Marcuard

# Conseil Général

Composition

Bureau & commissions

## Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

### Président

Monsieur Olivier Chappuis

### Vice-président

Monsieur Raphaël Goy

### Secrétaire

Madame Sabine Burnier

### Scrutateurs

Monsieur Gilles Peytregnet

Monsieur Nicolas Chappuis

### Scrutateurs suppléants

Madame Catherine Bachmann

Madame Corinne Porchet

### Commission de gestion et des finances

Monsieur Florian Chapalay

Monsieur Etienne Chappuis

Madame Pauline Rime

Monsieur Alain Peneveyre

Monsieur Jean-Marc Cloux

### Membres suppléants

Monsieur Julien Bovet

Monsieur Eric Niedergang

### Commission de recours

Monsieur Bernard Wulliens

Monsieur Michel Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

### Membre suppléant

Monsieur Peter Weilenmann

### ASICoVV

Déléguée au Conseil scolaire intercommunal :

Madame Anick Mariller

### Membre suppléant

Monsieur Serge Clément

### ASICoPe

Délégué au Conseil scolaire intercommunal :

Monsieur Serge Clément

### Membre suppléant

Madame Anick Mariller

### Piscine des Chavannes (Cossonay)

Délégué au Conseil intercommunal :

Monsieur Raphaël Morel

## Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022

### Président

Monsieur Olivier Chappuis

### Vice-président

Monsieur Raphaël Goy

### Secrétaire

Madame Sabine Burnier

### Scrutateurs

Madame Catherine Bachmann

Madame Corinne Porchet

### Scrutateurs suppléants

Madame Maria Galley

Monsieur David Jenny

### Commission de gestion et des finances

Monsieur Etienne Chappuis

Madame Pauline Rime

Monsieur Alain Peneveyre

Monsieur Jean-Marc Cloux

### Membres suppléants

Monsieur Eric Niedergang

Monsieur Juan Vazquez

### Commission de recours

Monsieur Bernard Wulliens

Monsieur Michel Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

### Membre suppléant

Monsieur Peter Weilenmann

### ASICoVV

Déléguée au Conseil scolaire intercommunal :

Madame Anick Mariller

### Membre suppléant

Monsieur Serge Clément

### ASICoPe

Délégué au Conseil scolaire intercommunal :

Monsieur Serge Clément

### Membre suppléant

Madame Anick Mariller

### Piscine des Chavannes (Cossonay)

Délégué au Conseil intercommunal :

Monsieur Raphaël Morel

A l'appel de la dernière séance 2022, le Conseil général comptait 74 (72)\* conseillères et conseillers.

\* (entre parenthèses) = chiffres 2021

## Séances du Conseil général

### Séance du 31 mars 2022

- |                    |  |
|--------------------|--|
| Préavis n° 01/2022 | Demande d'un crédit d'étude de CHF 19'600.- pour le redimensionnement de la zone à bâtir (Phases 2 et 3)       |
| Préavis n° 02/2022 | Demande d'un crédit d'étude de CHF 29'000.- pour la création d'une tribune avec buvette à la salle polyvalente |

### Séance du 16 juin 2022

- |                    |   |
|--------------------|---|
| Préavis n° 03/2022 | Rapport de gestion 2021   |
| Préavis n° 04/2022 | Comptes de fonctionnement et d'investissements 2021                 |
| Préavis n° 05/2022 | Mise en valeur du complexe Hôtel de France – 1 <sup>ère</sup> étape |
| Postulat           | Nouveau restaurant villageois                                       |

### Séance du 13 octobre 2022

- |                    |  |
|--------------------|--|
| Préavis n° 06/2022 | Demande d'un crédit de CHF 85'200.- pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion du greffe, de la bourse, du contrôle des habitants et de la Municipalité |
| Préavis n° 07/2022 | Arrêté d'imposition pour l'année 2023  |

### Séance du 8 décembre 2022

- |                    |  |
|--------------------|--|
| Préavis n° 08/2022 | Création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Haute Venoge / Veyron |
| Préavis n° 09/2022 | Mise en valeur du complexe Hôtel de France   |
| Préavis n° 10/2022 | Demande d'augmentation de la rémunération des auxiliaires communaux et des membres de la Municipalité        |
| Préavis n° 11/2022 | Budget 2023  |
| Préavis n° 12/2022 | Pour l'adoption d'un règlement du personnel communal et de son annexe 1 « Echelle des salaires »             |

## Votations

13 février 2022, votations fédérales

- « Initiative sur l'expérimentation animale et humaine »  
Résultats pour Cuarnens :

OUI  8.70%

NON  91.30%

PARTICIPATION 47.71%

Résultat final : Objet refusé à 79,14 %

- « Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac »  
Résultats pour Cuarnens :

OUI  50.60%

NON  49.40%

PARTICIPATION 47.43%

Résultat final : Objet accepté à 56.65 %

- « Loi sur le droit de timbre (LT) »

Résultats pour Cuarnens :

OUI  33.95%

NON  66.05%

PARTICIPATION 47.43%

Résultat final : Objet refusé à 62.63 %

- « Loi sur un train de mesures en faveur des médias »

Résultats pour Cuarnens :

OUI  50.00%

NON  50.00%

PARTICIPATION 47.43%

Résultat final : Objet refusé à 54.58 %

## 15 mai 2022, votations fédérales

- « Modification de la loi sur le cinéma »  
Résultats pour Cuarnens :

OUI  76.04%

NON  23.96%

PARTICIPATION 42.55%

Résultat final : objet accepté à 58.42 %

- « Modification de la loi sur la transplantation »

Résultats pour Cuarnens :

OUI  81.62%

NON  18.38%

PARTICIPATION 42.64%

Résultat final : objet accepté à 60.20 %

- « Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes »

Résultats pour Cuarnens :

OUI  77.56%

NON  22.44%

PARTICIPATION 42.49%

Résultat final : objet accepté à 71.48 %

## 25 septembre 2022, votations fédérales et cantonales

- « Initiative sur l'élevage intensif »

Résultats pour Cuarnens :

OUI  10.76%

NON  89.24%

PARTICIPATION : 69.59%

Résultat final : Objet refusé à 62.87 %

- « Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA »

Résultats pour Cuarnens :

OUI  47.60%

NON  52.40%

PARTICIPATION : 69.59%

Résultat final : objet accepté à 55.07 %

- « Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants »  
Résultats pour Cuarnens :

OUI  40.24 %

NON  59.76 %

PARTICIPATION : 69.86 %

Résultat final : objet accepté à 50.55 %

- « Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé »  
Résultats pour Cuarnens :

OUI  45.45 %

NON  54.55 %

PARTICIPATION : 69.59 %

Résultat final : Objet refusé à 52.01 %

- « Création d'un Conseil de la magistrature »  
Résultats pour Cuarnens :

OUI  55.93 %

NON  34.75 %

Blancs  9.32 %

PARTICIPATION : 64.66 %

Résultat final : Objet accepté à 65.18 %

## Municipalité

Répartition des dicastères

Législature 2021-2026

### **Frédéric Chappuis, Syndic**

(Suppléant : Jean-Daniel Staub)

Dicastères :

Administration générale - Finances - Cultes - Police - urbanisme, environnement, développement durable, énergie

Délégations :

UCV, AdCV, Arcam, Sapjv

### **Jean-Daniel Staub, Vice-syndic**

(Suppléante : Nathalie Marcuard)

Dicastères :

Domaines - Routes - Cours d'eau et berges - Services industriels - Eaux intercommunales

Délégations :

Téléski de l'Abbaye, Romande Energie, Vy de Mauraz, EHVV, MVCL

### **René Jomini, Conseiller municipal**

(Suppléant : Laurence Peytregnet)

Dicastères :

Police des constructions - Gestion des déchets - Espaces verts - Défenses

Délégations :

Valorsa, Cridec, SDIS Région Venoge, ORPC Morges

### **Nathalie Marcuard, Conseillère municipale**

(Suppléant : Jean-Daniel Staub)

Dicastères :

Bâtiments communaux - Politique des sports - Sociétés locales

Délégation :

AIPCV, ASPIC

### **Laurence Peytregnet, Conseillère municipale**

(Suppléant : René Jomini)

Dicastères :

Sécurité sociale - Instruction publique - Forêts

Délégations :

Arasmac, Ajerco, Asicovv, Asicope, Boipac, Sodefor, La Forestière, Le Triage, Réseau Santé Nord Broye, eHnv

## Activités

Nombre de séances ordinaires de Municipalité en 2022 : 40 (39)

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2022 : 778 (747)

## Partie 1 : Administration générale - Finances - Cultes - Police - Urbanisme, environnement, développement durable, énergie

### M. Frédéric Chappuis

#### Administration générale

##### Personnel communal

###### Effectif du personnel au 31.12.2022

L'effectif du personnel, hors Municipalité, au 31 décembre 2022 est de 16 personnes et représente l'équivalent de 3.71 postes à plein temps.

Le service de la conciergerie du Collège accueille chaque été un/e étudiant/e pour les nettoyages des classes et des espaces communs pour une durée de deux semaines.

###### Mutations du personnel enregistrées en 2022

###### Engagement

01.03      Patrick Esseiva, employé communal

###### Départs

30.06      Walter Schmutz, employé communal

19.09      Mallaury Burnier, surveillante de la cantine scolaire

La Municipalité a également engagé pour une durée déterminée, M. Alexandre Bonzon en tant qu'employé communal, du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2022.

##### Formation continue

La Municipalité est favorable au développement des performances au sein de notre commune. Des formations spécifiques « métiers » sont régulièrement suivies tout au long de l'année par les employés et par les Municipaux.

##### Soirée du personnel et membres du bureau du Conseil général

Le 2 décembre 2022, la traditionnelle soirée du personnel et membres du bureau du Conseil général a eu lieu à la Grande Salle de l'Hôtel de France. La Municipalité a accueilli 35 personnes.

#### Informatique

La majeure partie des activités liées à l'informatique est externalisée auprès de prestataires privés.

#### Cybersécurité

La commune de Cuarnens a obtenu la labellisation Cybersafe à la suite d'un audit.



#### Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est assuré par notre fournisseur OFISA Informatique-BDI Communes. Ils sont placés dans un datacenter de Berne. Les accès Internet sont fournis par Swisscom.

## Parc informatique

La commune de Cuarnens recense cinq portables, dont deux munis d'une station d'accueil pour le greffe municipal et la bourse. Le troisième est destiné à la secrétaire du Conseil général, le quatrième à la Municipalité et le dernier à l'employé communal.

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque encourage la lecture en mettant à disposition des ouvrages variés. La bibliothécaire assure le prêt durant les heures d'ouverture définies par un planning affiché au pilier public, inscrit sur le site internet de la commune et publié dans le calendrier communal. La cotisation annuelle s'élève à CHF 20.-/personne ; destinée à renouveler le catalogue des livres.



## Greffé municipal

### Naturalisation

En 2022, la Municipalité a établi 2 (0) rapports d'enquête pour des candidats à la naturalisation suisse ordinaire.

## Certificat de bonnes mœurs

La Municipalité n'a pas délivré de certificat de bonnes mœurs en 2022, contre un en 2021.

## Gestion des archives

En 2022, le travail d'archivage en collaboration avec une entreprise spécialisée s'est poursuivi.

## Règlements

La Municipalité a adopté le règlement qui fixe les émoluments communaux en matière de naturalisation, selon à l'art. 32 du règlement d'application de la loi sur le droit de cité vaudois.

Le règlement général de police a été approuvé par la Cheffe du Département des institutions et du territoire le 7 février 2022 et est entré en vigueur à cette même date (préavis 11/2021).

## Finances

### Service des finances

Les commentaires spécifiques au Service des finances sont directement décrits dans le préavis 02/2023 « Comptes de fonctionnement et d'investissements 2022 ».

## Préavis clôts en 2022

### Préavis 07/2019

#### Demande d'un crédit d'étude de CHF 14'040.- dans le cadre du projet de régionalisation de l'épuration des Eaux Haute-Venoge-Veyron EHVV

Montant accordé	14'040.00	100.00%
Montant utilisé	14'347.25	102.19%
Dépassement	-307.25	-2.19%

Amortissement par un prélèvement au fonds de réserve égouts et épuration

### Préavis 03/2020

#### Demande d'un crédit de CHF 30'000.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la vieille route de Mont-la-Ville (DP 1059)

Montant accordé	30'000.00	100.00%
Montant utilisé	24'944.95	83.15%
Résultat positif	5'055.05	16.85%

Amortissement par un prélèvement au fonds de réserve eau

### Préavis 01/2021

#### Demande d'un crédit de CHF 670'000.- pour le changement de la chaudière du chauffage à distance (CAD) et la rénovation du sous-sol du collège (complément au préavis 09/2020)

Montant accordé	670'000.00	100.00%
Montant utilisé	573'574.25	85.61%
Résultat positif	96'425.75	14.39%

Amortissement par un prélèvement au fonds de renouvellement de la chaudière CHF 415'000.00

## Cultes

### Paroisse protestante

La paroisse Veyron-Venoge est composée des villages de Chavannes-le-Veyron, Cuarnens, La Coudre, L'Isle, Mauraz, Moiry, Montricher, Mont-la-Ville et Villars-Bozon.

Elle est représentée par :

- Monsieur Alain Feuz, diacre
- Monsieur Fabrice Sirey, président du Conseil

La table des cultes est régulièrement affichée au pilier.

## Paroisse catholique

La paroisse Saints Pierre et Paul de Cossonay compte 24 communes. Elle s'étend de Pompaples au nord, à Gollion au sud, de Daillens à l'est, à Montricher à l'ouest.

Elle est représentée par :

- Monsieur Jean Burin des Roziers, Curé
- Monsieur Michel Rossi, président du Conseil

## Sécurité publique

### Répondant communal

L'adjudant Philippe Hofstetter, Chef de Poste de la Gendarmerie de Cossonay, est le répondant pour la commune de Cuarnens.

A ce jour, la synthèse cantonale de la main-courante 2022 n'a pas pu être présentée à la Municipalité. Toutefois, la commune de Cuarnens reste une commune sûre avec 21 (24) événements annoncés sur le territoire communal.

### Contrôles Radar

Quatre contrôles ont été effectués les 7 mars, 11 avril, 30 juin et 15 septembre 2022. 656 (503) véhicules ont été contrôlés et 10 (4) conducteurs ont été dénoncés.

## Contrôle des habitants et bureau des étrangers

### Chiffre de la population

Le chiffre de la population au 31 décembre 2022 s'élève à 556 (540) personnes, dont 9 (9) résidents secondaires, soit un total de 547 (531) habitants en résidence principale.

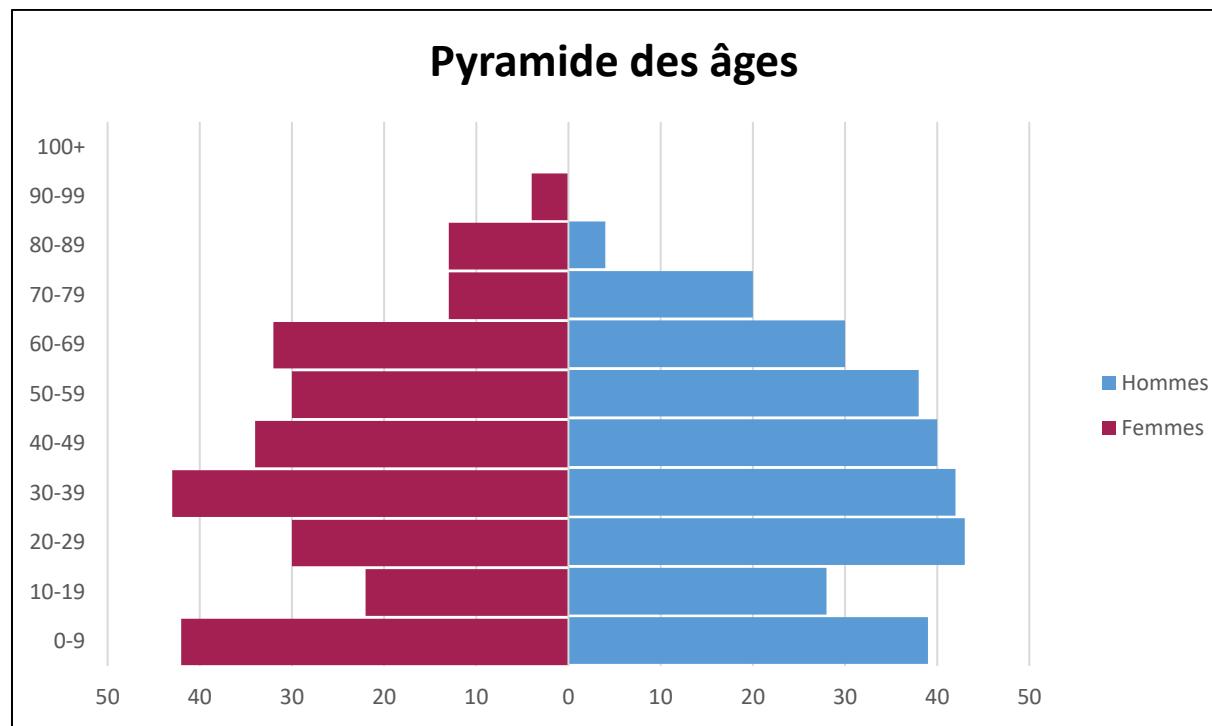
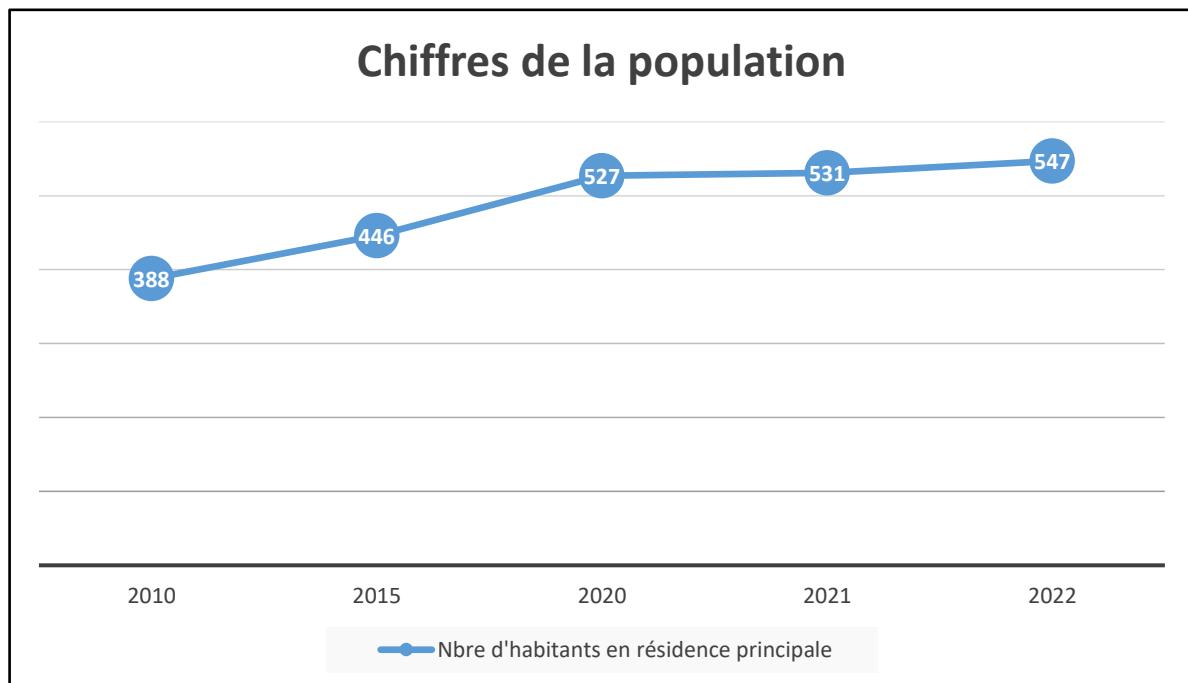
Le chiffre officiel de la population résidente publié dans la FAO par le Département des Finances et de l'Agriculture est de 545 habitants.

Cette différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données et par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les opérations suivantes ont été enregistrées en 2022 :

Arrivées	Départs	Naissances	Décès
45	40	14	3

Evolution de la population ces dernières années :

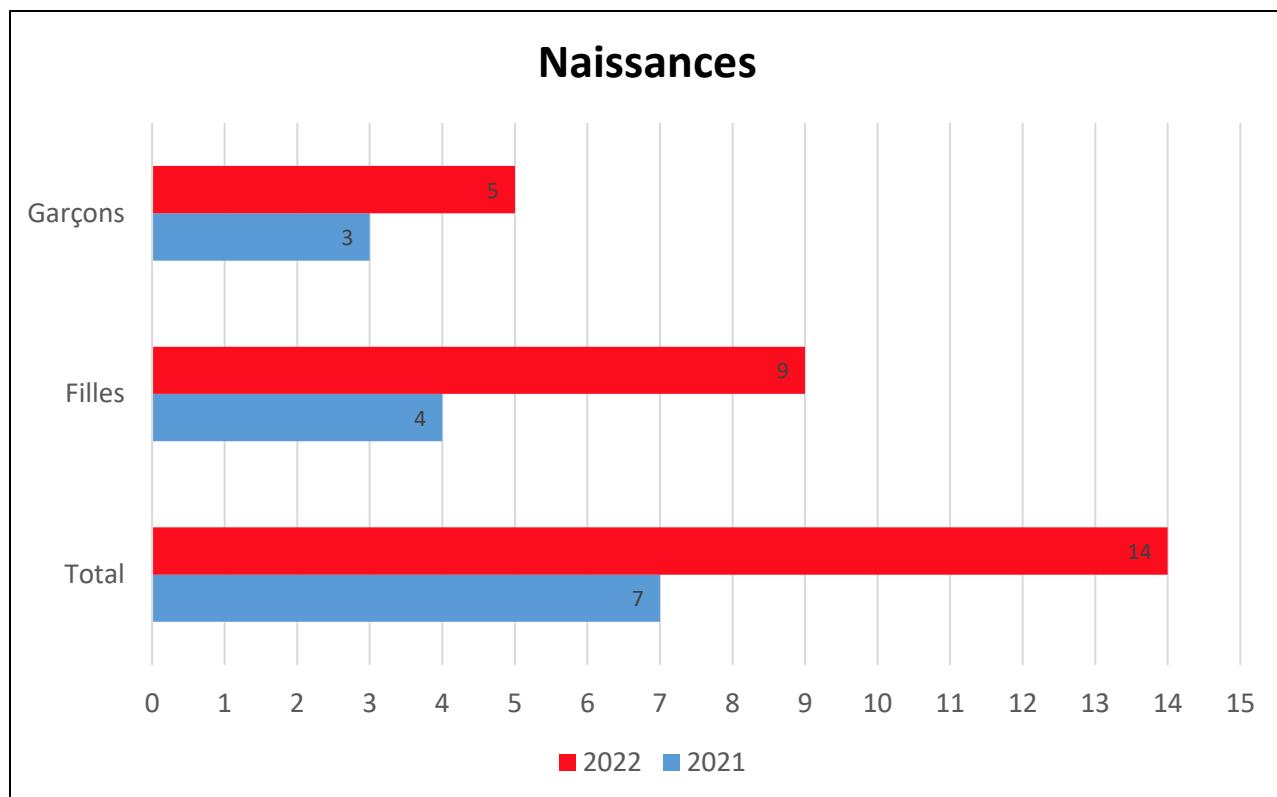


#### Etat civil

#### Jubilaires / nonagénaires

La Municipalité est heureuse de célébrer ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés. En 2022, il y a eu 2 (0) nonagénaires à Cuarnens.

## Naissances



## Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le service de la voirie et le service du contrôle des habitants.

## Registre des chiens

La tenue à jour du registre des chiens comprend la gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaires. Une fois par année, les données sont transmises à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 80.-/chien) et de l'impôt cantonal (CHF 100.-/chien).

Au 31 décembre 2022, la commune recense un total de 50 (49) chiens appartenant à 40 (39) propriétaires différents. Les propriétaires de chiens de service ainsi que les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et du revenu d'insertion sont exonérés de l'impôt sur les chiens. Pour Cuarnens, cela représente 1 (1) détenteur.

## Taxes de séjour

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Municipalité a délégué la perception de la taxe de séjour à l'ARCAM.

La taxe régionale de séjour est basée sur le règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur la résidence secondaire adopté par le Conseil d'Etat le 15 décembre 2010.

## Cartes d'identité

37 (25) cartes d'identité ont été établies pour l'année 2022, soit :

- Adultes : 18 (14)
- Enfants : 19 (11)

## Abonnements CFF

Toute personne domiciliée à Cossonay, Chavannes-le-Veyron, La Chaux, Cottens, Cuarnens, Dizy, Gollion, Grancy, Mont-la-Ville, Senarcens et Vullierens peut commander une carte au prix de CHF 40.-. Un total de 4 cartes par jour est à disposition auprès de l'administration communale de Cossonay. Elles peuvent être réservées directement sur le site internet de la commune de Cossonay.

Voici le décompte annuel 2022 pour la commune de Cuarnens :

Commune	Année 2022		
	Quantité	Francs	
Cuarnens	80 (48)	3'200.-	(1'920.-)
Total des cartes vendues	1'335 (1189)	51'635.-	(44'975.-)

Le coût d'achat de ces cartes étant de CHF 56'000.-, ce résultat représente un déficit de CHF 4'365.- (CHF 11'025.-). Cette somme est répartie proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune. Pour Cuarnens, le déficit 2022 s'élève à CHF 267.75 (CHF 650.15).

## Abonnements Ciné-seniors

La Municipalité de Cuarnens met gratuitement à disposition de ses aînés quatre entrées pour chaque séance du programme Ciné-seniors du cinéma de Cossonay. Pour la saison 2022-2023, 18 (4) abonnements ont été distribués pour 6 séances programmées.

## Abonnements de ski – Téléski de l'Abbaye

La Municipalité offre gratuitement à ses habitants cinq abonnements de ski donnant droit, durant une journée, au libre accès des téléskis de l'Abbaye. C'est auprès de l'épicerie de Cuarnens que les abonnements journaliers peuvent être retirés. Pour la saison hivernale 2022-2023, 6 (9) cartes ont été distribuées.

## Partie 2 : Domaines - Routes - Cours d'eau et berge - Services industriels - Eaux intercommunales

M. Jean-Daniel Staub

### Routes

#### Réfection des routes

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs, les chemins et les sentiers pédestres. Il nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

#### Parking

Un parking a été créé à la hauteur de la Salle polyvalente sur la route de Chavannes-le-Veyron. Les travaux se sont terminés en 2022 avec la pose de panneaux de signalisation.

#### Chemin des Dame de la Couture

En présence des Dames de la Couture, le chemin qui porte leurs noms a été inauguré le 12 septembre 2022 par la Municipalité in corpore.



## Cours d'eau et berges

### Rives de la Venoge

Des travaux d'entretien, dont l'abattage d'arbres, ont été réalisés en 2022.

Suite à la tempête du 14 septembre 2017 et aux fortes intempéries du mois de janvier 2018, les rives de la Venoge ont beaucoup souffert. La parcelle 136, au lieu-dit La Combe, a été particulièrement touchée car un glissement de terrain s'est produit. A cet endroit, un caisson en bois a été construit en 2019 afin que la rivière ne continue pas à creuser le terrain. Les travaux entrepris, sur conseil des services cantonaux, n'étaient pas suffisants. De ce fait, la Municipalité a décidé de consolider le caisson avec des pierres. Ces derniers travaux se sont achevés en 2022.



## Services industriels

### Eau potable

Dix radios sont installées sur le réseau d'eau potable pour la prévention de fuites d'eau. Cette année, aucune fuite importante n'a été décelée sur le réseau communal. Notre source est toujours aussi fidèle avec un débit régulier, ceci malgré la sécheresse de l'été 2022. La consommation moyenne en 2022 se monte à 120 litres/minute, ce qui est normal (131 litres/minute en 2021).

Les résultats d'analyses sont publiés une fois par année dans le bulletin officiel « Devoir d'information à la population » affiché au pilier public et diffusé sur le site internet communal (rubrique pilier public). Suite aux différentes analyses effectuées, l'eau est conforme aux normes en vigueur.

En 2022, la commune de Cuarnens a vendu pour CHF 44'970.00 d'eau à ses habitants.

### Fontaines publiques

Au vu de la sécheresse de l'été 2022, le débit des fontaines publiques a été diminué temporairement.

### Epuration

L'assistance technique pour l'exploitation et la gestion de la STEP s'est poursuivie en 2022.

La taxe communale a été adaptée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et se monte dorénavant à CHF 3.50.

### Projet de régionalisation de l'Epuration Haute Venoge-Veyron (EHVV)

Les conseils législatifs des 15 communes ont approuvé le préavis qui avait pour objet l'approbation des statuts pour la création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Haute-Venoge/Veyron (EHVV). Cette association réunit les communes de Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cuarnens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, La Chaux, La Praz, La Sarraz, L'Isle, Mauraz, Moiry, Mont-la-Ville, Orny et Pompaples. Elle remplacera les dix stations d'épuration communales actuelles par une seule station régionale (préavis 08/2022).

## Eclairage public

### LED

Le changement de l'éclairage public par du LED a fortement contribué à réduire la consommation d'électricité. Ainsi, une économie d'énergie de 50 % a été observée entre 2018 et 2022.

### Projet Perséides

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la commune de Cuarnens a éteint son éclairage public dans le cadre du « Projet Perséides ». En 2022, l'éclairage a été éteint deux nuits, soit du 12 au 13 et du 13 au 14 août 2022.

## Eaux intercommunales

### Vy de Mauraz

L'autocontrôle des 8 communes membres du Groupement Vy de Mauraz constitue qu'un seul autocontrôle sous l'égide de l'association. Le fontainier en est le responsable. Le réseau fonctionne bien et ceci grâce à nos fontainiers et responsables compétents que nous remercions.

En 2022, la commune de Cuarnens a vendu pour CHF 39'371.75 d'eau aux communes partenaires.

## Partie 3 : Police des constructions - Gestion des déchets – Espaces verts - Défenses

M. René Jomini

### Police des constructions

Dès qu'une intervention (même provisoire) modifie un site en surface ou en sous-sol, elle est en principe soumise à la délivrance d'une autorisation (art. 103, al. 1 LATC). Cette obligation s'applique aussi bien en zone à bâtir qu'en dehors de celle-ci. Tous les travaux de construction, de transformation ou de démolition doivent être annoncés à la commune qui décidera s'ils sont assujettis à autorisation (art. 103, al. 4 LATC).

Les autorisations en matière de constructions sont classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés :

#### Demandes préalables :

Renseignements remis pour consultation auprès de la Municipalité, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

#### Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique :

Travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 LATC

#### Demandes de permis de construire :

Dossiers soumis à l'enquête publique

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la transmission des demandes de permis de construire entre les communes et le canton est entièrement dématérialisée. Depuis cette date, le greffe municipal fait suivre le dossier à la CAMAC par voie électronique uniquement, en le saisissant dans le système informatique cantonal dédié (ACTIS-Permis de construire). Les dossiers dématérialisés sont ensuite transmis aux services cantonaux pour traitement. Le préavis du Canton (synthèse CAMAC), contenant les autorisations cantonales spéciales requises, est transmis par voie électronique également.

### Autorisations de construire

Parmi les différents dossiers étudiés durant l'année 2022, la Municipalité recense :

- 18 (12) demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique, dont 9 demandes pour la pose de panneaux solaires, y compris des panneaux plug-and-play
- 3 (5) demandes de permis de construire

La commission de salubrité s'est réunie à quatre reprises, soit les 31 mai, 29 septembre, 26 octobre et 12 décembre 2022.

### Redimensionnement de la zone à bâtir

Le dossier a été adapté et complété sur la base des remarques formulées lors de l'examen préliminaire transmis à la DGTL. Le dossier était toujours en cours d'étude auprès des services cantonaux à la fin 2022 (Préavis 01/2022).

### Gestion des déchets

Notre commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

Les taxes forfaitaires déchet sont fixées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à :

- CHF 105.- par an (TVA comprise) par habitant,
- CHF 110.- par an (TVA comprise) par entreprise, y compris exploitations agricoles.
- Un allégement de 50 % est octroyé aux enfants et aux personnes bénéficiant de l'AVS.

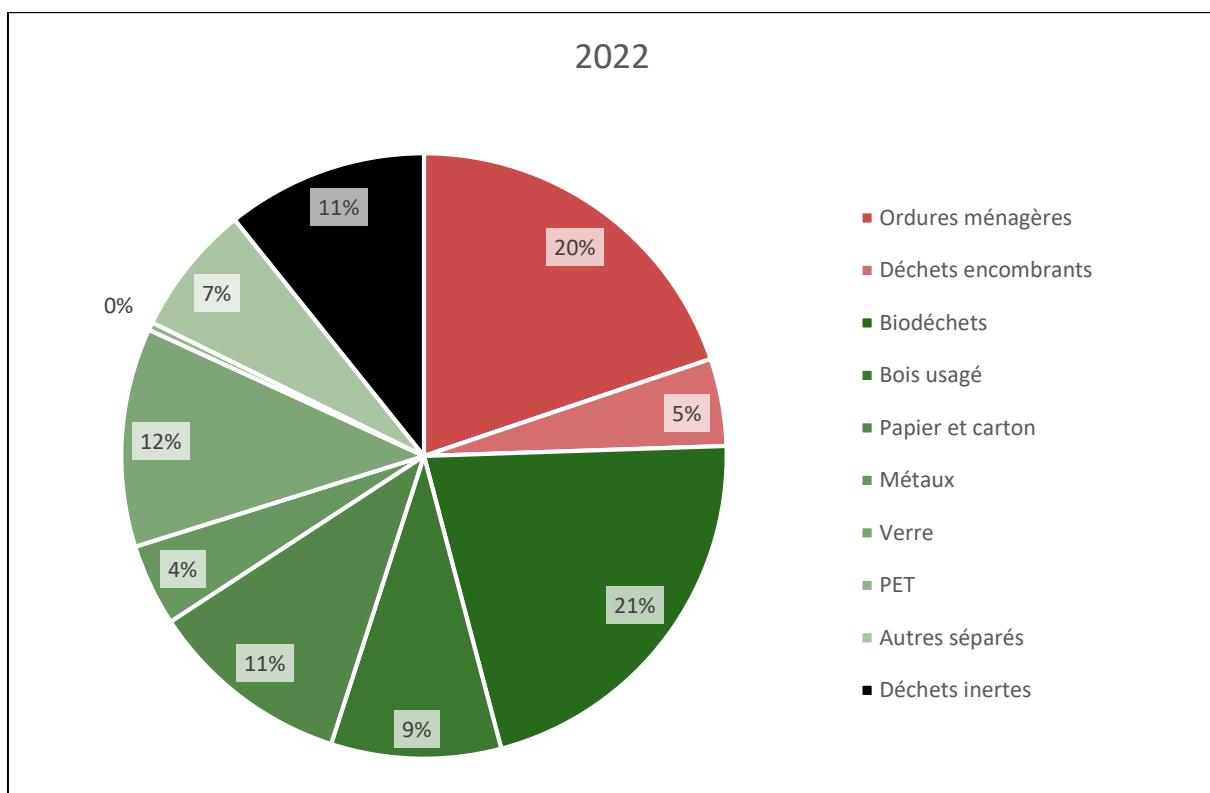
La commune remet gratuitement aux familles 30 sacs de 35 litres à la naissance d'un enfant.

L'année 2022 relève une baisse des tonnages de déchets d'un peu plus de 11 tonnes. La Municipalité observe un bon tri des déchets par notre population.

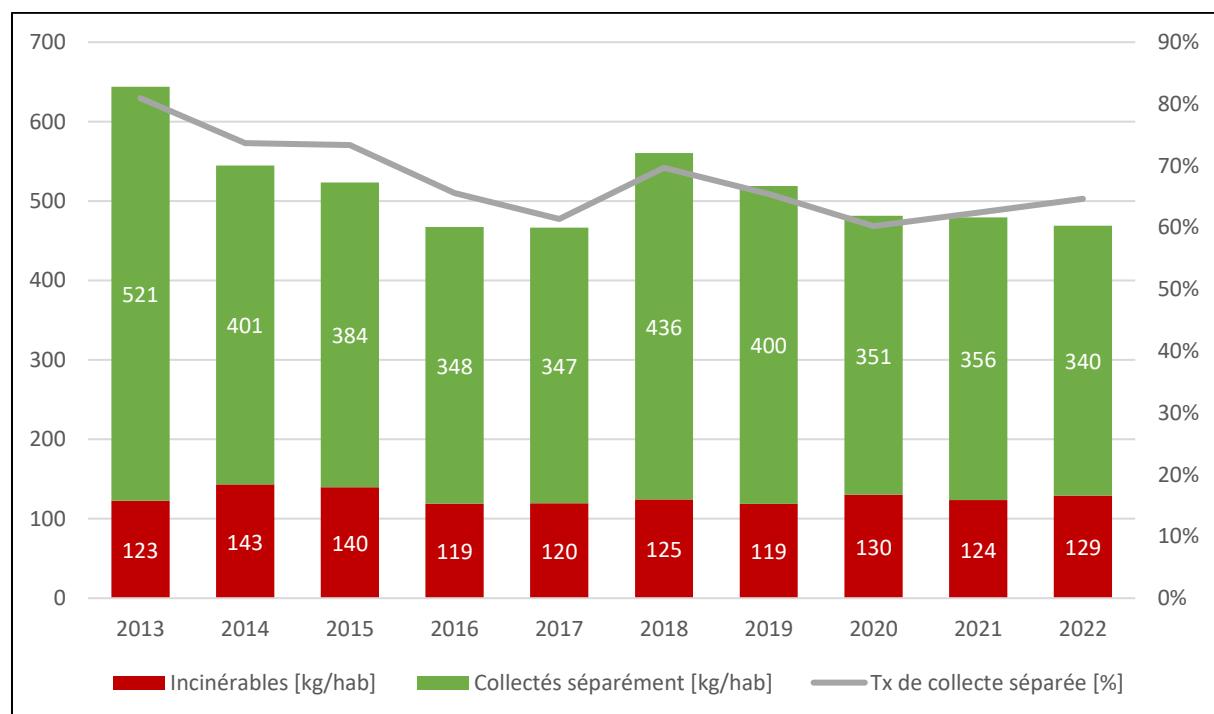
<b>450.3180.10</b>	<b>Elimination des déchets ménagers</b>		
	En 2022 : 56.97 t.	En 2021 : 58.48 t.	
<b>450.3180.11</b>	<b>Elimination des déchets ménagers non taxés</b>		
	En 2022 : 3.96 t.	En 2021 : 3.73 t.	
<b>450.3180.12</b>	<b>Transport des déchets ménagers</b>		
	En 2022 : 74.35 t.	En 2021 : 69.31 t.	
<b>450.3180.20</b>	<b>Transport du verre</b>		
	En 2022 : 33.61 t.	En 2021 : 31.68 t.	
<b>450.3180.30</b>	<b>Transport du papier et du carton</b>		
Carton	En 2022 : 7.24 t.	En 2021 : 7.88 t.	
Papier	En 2022 : 23.88 t.	En 2021 : 18.71 t.	
Papier carton mélangés	En 2022 : Non collecté	En 2021 : Non collecté	
<b>450.3180.40</b>	<b>Transport et élimination des déchets spéciaux et inertes</b>		
Déchets inertes	En 2022 : 30.92 t.	En 2021 : 48.2 t.	
Déchets spéciaux	En 2022 : 0.9 t.	En 2021 : 0.42 t.	
<b>450.3180.50</b>	<b>Transport et élimination des déchets encombrants</b>		
	En 2022 : 13.42 t.	En 2021 : 7.1 t.	
<b>450.3180.60</b>	<b>Transport et élimination des métaux et huiles</b>		
Alu et ferraille	En 2022 : 12.58 t.	En 2021 : 13.71 t.	
Huile	En 2022 : 0	En 2021 : 0	
<b>450.3180.70</b>	<b>Transport et élimination du plastique</b>		
	En 2022 : 11.147 t.	En 2021 : 1.15 t.	
<b>450.3180.80</b>	<b>Transport et élimination du bois</b>		
	En 2022 : 26.1 t.	En 2021 : 33.68 t.	
<b>450.3180.90</b>	<b>Transport et élimination du compost</b>		
Déchetterie et écopoint	En 2022 : 61.6 t.	En 2021 : 74.07 t.	

## Les déchets en chiffre

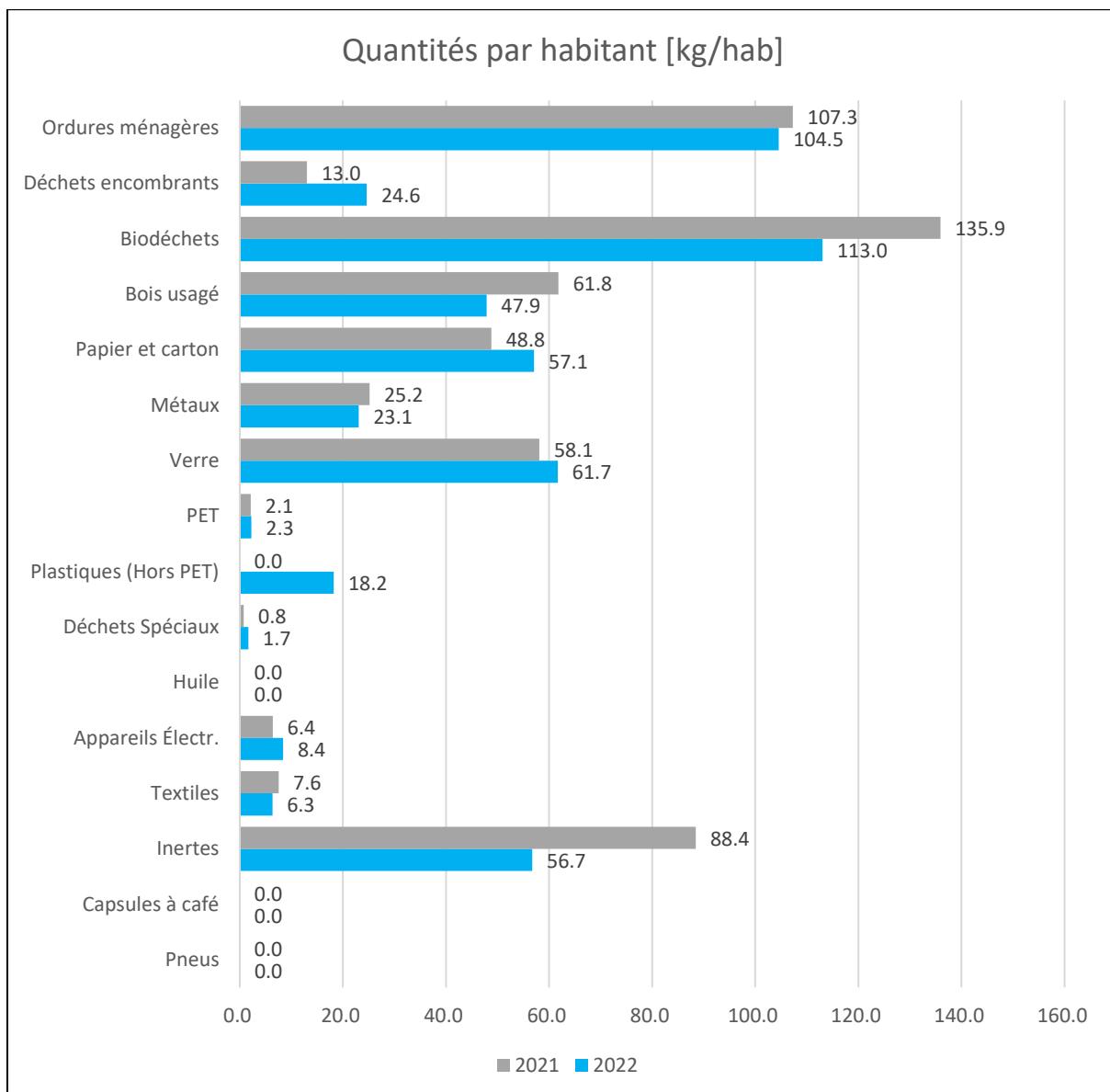
### Répartition des déchets urbains collectés



### Evolution des quantités collectées (kg/hbt) et du taux de collecte séparée



## Comparaison par catégorie – année 2021 – 2022



## Espaces verts - cimetière

Des travaux d'entretien courant ont eu lieu à la place de jeux et à la table d'orientation. L'allée du cimetière a été pavée.

## Protection civile

### Contrôle des abris PC

En 2022, la protection civile n'a pas procédé au contrôle de la situation des places protégées pour la commune de Cuarnens.

## Défense contre l'incendie

### SDIS Région Venoge

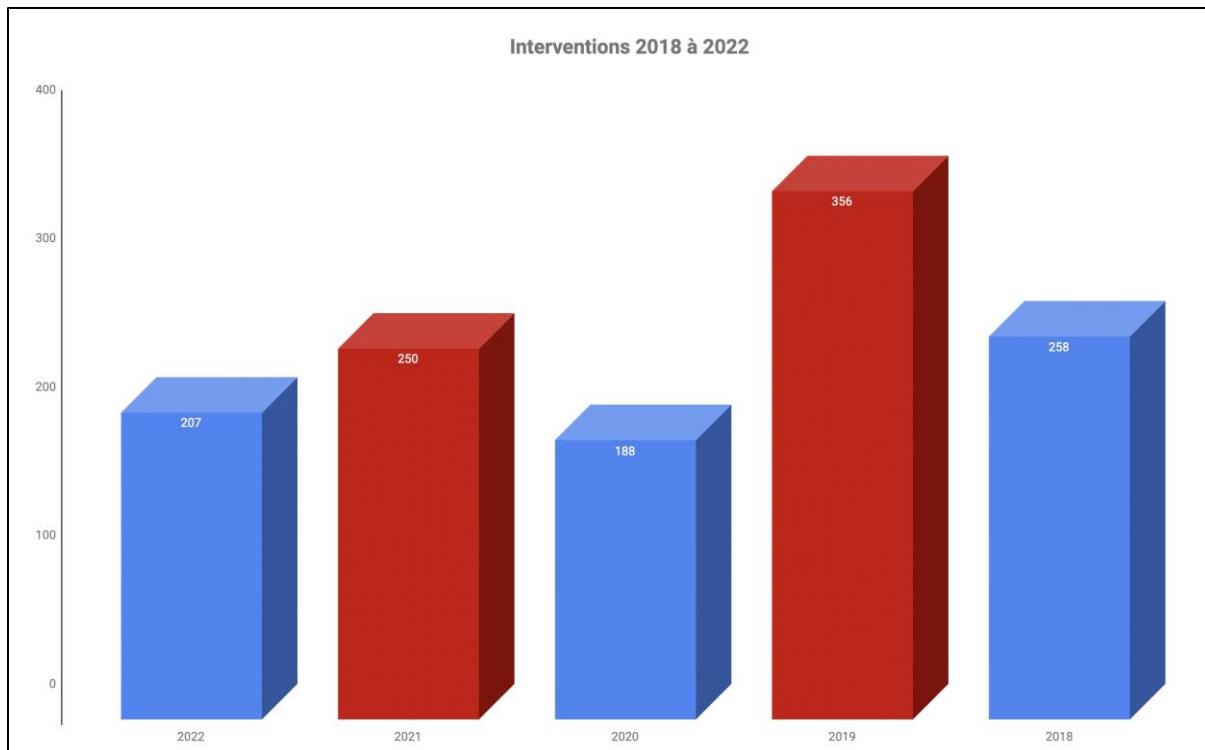
Le Service Défense Incendie et Secours Région Venoge défend à ce jour 27 communes. Soit 26'000 habitants au total. Ces localités font toutes parties de l'ancien district de Cossonay et représentent une surface de 15'200 hectares. 350 sapeurs-pompiers, femmes et hommes, forment le SDIS.

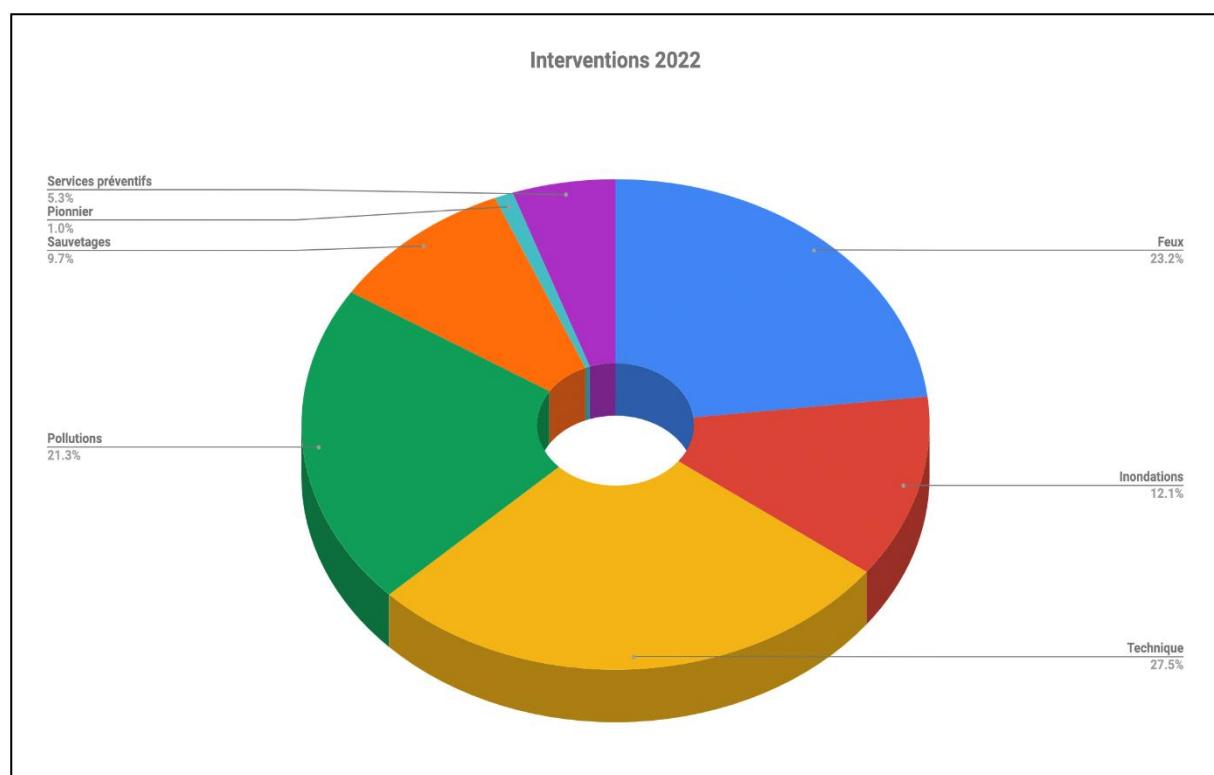
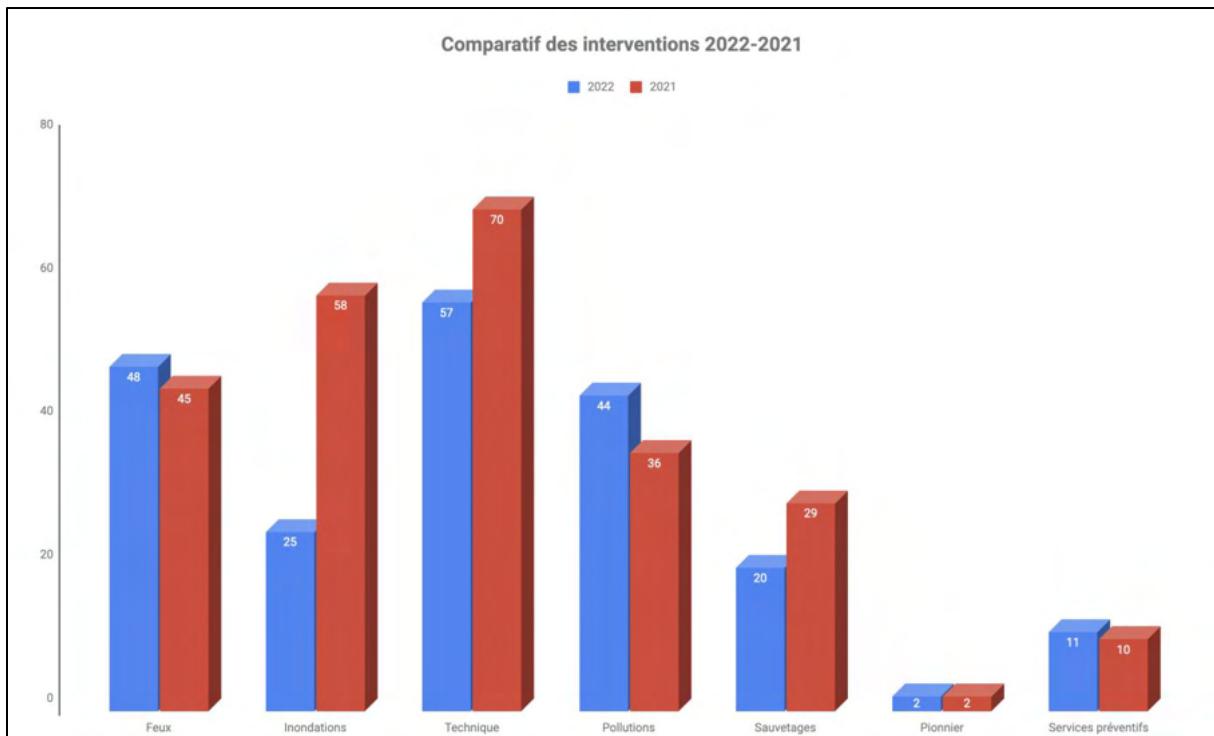
Le 21 mai 2022, le 10<sup>ème</sup> anniversaire du SDIS Région Venoge a été fêté à Cuarnens.

4 (6) alarmes ont été recensées sur le territoire.

La Municipalité remercie ces femmes et hommes sapeurs qui accordent de leur temps pour notre sécurité.

Le rapport 2022 complet peut être consulté au Greffe municipal.





## Demandes d'abattage d'arbres

En 2022, 2 (2) demandes d'abattage d'arbres ont été traitées positivement.

## Partie 4 : Bâtiments communaux - Politique des sports - Sociétés locales

Mme Nathalie Marcuard

### Bâtiments communaux

#### Maintenance et transformations

Les travaux d'entretien et de transformation ont été élaborés selon le budget annuel, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.

#### Mise en valeur du complexe Hôtel de France

Dans le cadre du projet de la mise en valeur du complexe Hôtel de France, la Municipalité est appuyée par un BAMO. La 1<sup>ère</sup> étape du projet a permis la recherche d'un processus de mise en œuvre et la définition d'un programme pour la mise en valeur du complexe de l'Hôtel de France (Préavis 05/2022). L'étape 2 concerne l'étude de faisabilité et le choix de mandataires qui se fera sous la forme de mandats d'étude parallèles (MEP) (Préavis 09/2022).

#### Salle polyvalente – Création d'une tribune

L'étude pour la création d'une tribune à la salle polyvalente a débuté en 2022 (Préavis 02/2022). A ce jour, le projet est dans l'attente de la suite qui sera donnée au postulat « Nouveau restaurant villageois ».

#### Refuge

Des travaux d'entretien courant ont eu lieu au refuge.

### Gestion des bâtiments communaux

La gérance des bâtiments communaux est confiée à la Fiduciaire Vermot à Montricher.

### Manifestations

#### Manifestations communales

##### Apéritif du 3 janvier

Chaque année, la Municipalité offre l'apéritif du 3 janvier, une occasion qui permet à l'ensemble de la population de se réunir et de s'échanger les vœux de bonne année en toute convivialité. La Municipalité remercie la Jeunesse qui est venue taper et ainsi clôturer son tour du Nouvel-An dans le village.

Pour ceux qui ont souhaité prolonger les festivités, un repas a été servi à l'Hôtel de France.

##### Tour du Pays de Vaud cycliste 2022

La commune de Cuarnens a eu la chance d'accueillir le départ d'une étape du 52<sup>ème</sup> Tour du Pays de Vaud le 28 mai. Pour cette occasion, diverses animations ont été mises sur pied dont un marché artisanal et une course de vélo savon.

##### Fête nationale

La Fête du 1<sup>er</sup> août a été organisée à la Salle polyvalente par la Municipalité et l'Association des Paysannes Vaudoises. Les festivités ont débuté en début de soirée par un repas, puis le cortège et la partie officielle. Compte tenu de la sécheresse de ce début août, le feu de joie n'a pas pu être allumé et les feux d'artifices n'ont pas pu être tirés.

## Distribution de sapins

La distribution de sapins de Noël a eu lieu le 17 décembre. La Municipalité a eu plaisir à rencontrer la population en partageant un verre de vin chaud.

## Manifestations des Sociétés locales et régionales

12.03.2022	Journée de championnat junior de unihockey
19.03.2022	Vide grenier de Cuarnens
26.03.2022	Concert annuel du Chœur mixte « L'Echo du Bois Joly »
09.04.2022	Repas de soutien Moiry Cuarnens Yellow Star
14 et 16 04.2022	Bal organisé par la Société de jeunesse
21.05.2022	10 ans du SDIS Région Venoge
09.07.2022	Société de l'Abbaye – animations pour le passage du Tour de France
16, 17 et 18.07.2022	Fête de l'Abbaye des Fusiliers de Cuarnens
09.09.2022	Repas de soutien FC Veyron-Venoge
12.11.2022	Souper paroissial
19.11.2022	Repas de soutien FC Veyron-Venoge
26.11.2022	Marché de Noël de l'Association des Paysannes Vaudoises
16.12.2022	Noël villageois, chantée organisée sous l'annexe de la Salle polyvalente

## Location

La Salle polyvalente, la Grande Salle et le Refuge sont régulièrement réservés pour des manifestations sportives, de loisirs ou privées.

## Politique des sports et de la culture

### Subventions à des institutions sportives et culturelles

La Municipalité accorde aux sociétés sportives et culturelles hors village qui en font la demande une participation financière en faveur des jeunes de CHF 50.- par enfant et ce pour autant qu'elles nous transmettent la liste de leurs membres habitant Cuarnens. Cette décision n'exempte pas les parents de la cotisation annuelle du club.

## Partie 5 : Sécurité sociale – Instruction publique – Forêts Mme Laurence Peytregnet

### Sécurité sociale

#### Dons aux institutions

En fin d'année 2022, la Municipalité a octroyé une aide financière sous forme de dons à 10 institutions pour un montant total de CHF 1'000.- :

- Ciao.ch
- Pro infirmis
- Fondation Théodora
- Cerebral
- Table Couvre-toi
- Fondation Proxy
- La Main Tendue
- Medair
- Entrée de secours
- Astram

Au total, 42 (45) sollicitations sont parvenues à la Municipalité.

#### Subventions aux sociétés locales

Les sociétés locales suivantes bénéficient d'une subvention annuelle d'un montant total de CHF 3'124.20 (CHF 3'128.15) :

- Bibliothèque municipale de Cuarnens
- Aînés - Feuilles d'automne
- Tennis Club
- Unihockey Moiry-Cuarnens
- Téléski de l'Abbaye
- Cartons du cœur Penthalaz

Les Sociétés locales bénéficient une fois par année de la gratuité de la Salle polyvalente.

#### Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la directive sur la gestion des déchets, la commune remet 30 sacs de 35 litres à la naissance d'un enfant. En 2022, 14 (7) familles ont pu bénéficier de cette mesure.

#### Plan canicule

La Municipalité a conduit l'opération de prévention liée au plan canicule du Canton de Vaud pour l'été 2022. 20 (23) personnes répondaient aux critères de « personnes vulnérables » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir les personnes âgées de plus de 75 ans et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Le plan canicule a été déclenché à deux reprises, soit du 16 au 22 juin et du 18 au 25 juillet. Durant cette période, des visites et des entretiens téléphoniques ont été organisés.

## Logement

Chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par Statistique Vaud afin de recenser les logements et locaux industriels et commerciaux disponibles.

Au 1<sup>er</sup> juin 2022, 9 (7) logements étaient vacants sur le territoire de Cuarnens.

## Travail

La liste des entreprises est consultable sur le site Internet de la commune, sous l'onglet vie locale.

## Une tulipe pour la vie

Depuis 2019, la commune participe à l'action « une tulipe pour la vie » initiée par l'association L'aiMant Rose. Il s'agit d'une campagne pour la prévention du cancer du sein. Les tulipes ont été plantées devant l'administration communale, une tulipe rose pour 8 blanches. Elle symbolise la proportion de femmes touchées par le cancer du sein.



## Forêts

La surface forestière est de 355 hectares, y compris le Sapelet.

## Martelage

Le rendez-vous du martelage a eu lieu le 6 septembre. Un total de 900 m<sup>3</sup> (980 m<sup>3</sup>) a été marqué et réparti comme suit :

Table à Polo	400 m <sup>3</sup>
Grosse Pierre	280 m <sup>3</sup>
La Saboterie	220 m <sup>3</sup>

Le potentiel de la commune est de 1'820 m<sup>3</sup>.

## Mise de bois

La vente des 151.2 m<sup>3</sup> (96.9 m<sup>3</sup>) de bois misés en 2022 s'élève en moyenne à CHF 14.20 (CHF 16.76) le mètre cube. La mise s'est déroulée le 5 novembre.

## Instruction publique

Deux établissements gèrent les élèves établis à Cuarnens :

- L'Etablissement secondaire de Cossonay et Penthalaz prend en charge les élèves de 9S à 11S des 17 communes membres de l'ASICoPe ;
- L'Etablissement primaire de Cossonay – Veyron-Venoge prend en charge les élèves de 1P à 8P des 11 communes membres de l'ASICoVV.

Le Collège de Cuarnens possède 7 classes pour les degrés 1 à 6P.

\*\*\*\*\*

## Organismes intercommunaux et relations extérieures

Les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie, nous ont adressé leur rapport de gestion 2022.

Le Conseil général n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci, ils ne sont pas inclus dans le rapport de gestion 2022 de Cuarnens.

Cependant, ils restent à votre disposition pour lecture à titre informatif. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire, n'hésitez pas à en faire la demande à l'administration communale.

## Conclusion

---

### Conclusion

---

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle exprime ses vifs remerciements aux employées et employés des services communaux pour leur qualité du travail accompli durant l'année écoulée.

Elle remercie également notre organe de contrôle, la fiduciaire Fiprom SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2022.

Elle adresse ses remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers généraux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

\*\*\*\*\*

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

#### Le Conseil général de Cuarnens

**vu** le préavis municipal 01/2023 ;  
**ouï** le rapport de la commission de gestion et des finances ;  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

1. d'approuver le rapport de gestion 2022 de la Municipalité ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.

**Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2023.**

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Frédéric Chappuis



La Secrétaire



Laetitia Rochat

**Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : M. Frédéric Chappuis**